
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 13 janvier 2023***L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.**Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Madeleine Chapellier à Guillaume Bouhin, Frédéric Dole à Léonie Schneiter. Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez.**Secrétaire de séance : Caroline Blain*
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants ;**Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;**Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;**Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;**Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;**Vu le budget communal de Levier,***Délibération n° 2023-01-009****OBJET : Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs.**

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 13 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

Adoptent le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 13 janvier 2023

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230113-2023_01_009-DE



Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
Cadre d'emplois des adjoints administratifs		
- adjoint administratif	1 poste à 35h	
- adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h	
- adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe contractuel	1 poste à 25h	
- adjoint d'animation	1 poste à 31,10 h	
- adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	1 poste à 28h	
Cadre d'emplois des adjoints techniques		
- adjoint technique 2 ^{ème} classe	1 poste à 22.50 h 1 poste à 28 h	
- adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2 postes à 35 h	
- agent de maitrise	1 poste à 35 h	
- adjoint technique 2 ^{ème} classe contractuel	1 poste à 35 h	

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 
ID : 025-200068401-20230113-2023_01_009-DE

Le Maire,
Marc SAULNIER.

